

Ci-dessous, vous trouverez un aperçu des dépenses et recettes pour l'exercice comptable clôturé au 31/12/2019 : il faut surtout retenir que non seulement l'exercice a dégagé des moyens pour financer toute la recherche sans prélèvement aux fonds affectés mais qu'il en plus dégagé un bénéfice de plus de 700000. Tout ceci grâce essentiellement à la performance extraordinaire des legs.

Commentaire aux comptes arrêtés au 31 Décembre 2019.

Nous clôturons l'exercice 2019 avec un résultat positif de 614.840,33 Euros. Ce résultat est de loin supérieur au résultat escompté par le budget établi pour l'exercice qui était négatif de 7984 euro. Ce résultat est encore plus important si on considère que nous n'avons pas puisé dans la réserve les 100.000 euro comme prévu, que nous avons pu provisionné 100.000 euros pour couvrir les dépenses liées au déménagement en 2020 et qu'aucun revenu financier a pu être inclus dans les comptes cette année !

Ce résultat positif est compréhensible quand on considère que l'utilisation du budget des dépenses est à 99% alors que celle des moyens mis à disposition (budget des recettes) est de 113%.

Les frais généraux représentent 13% de toutes les dépenses, un peu mieux que l'exercice précédent où ils occupaient 15%. Ces frais généraux restent dans les normes et sont comparables aux années antérieures. Cela signifie également que l'essentiel de nos moyens (87%) ont été utilisés aux activités de soutien direct aux patients et à leurs familles, à la défense de leurs intérêts, à la recherche scientifique, à la sensibilisation et à la récolte de moyens financiers pour réaliser ces objectifs.

A cet égard, il faut noter que dans l'exercice 2019, conformément aux prévisions du budget et à cause de certains investissements prévus dans notre plan stratégique, les dépenses pour la sensibilisation et la récolte de fonds restent notre premier poste de dépenses.

En ce qui concerne la recherche scientifique, Nous devons noter que cet exercice a supporté une charge supplémentaire de 192.137 euros suite à la prolongation du projet organoïdes. En effet le premier contrat avait été pris en charge sur 2ans de 2016 à 2017. Si on ajoute l'augmentation de notre soutien au projet ECFS et coût salarial de notre collaboratrice scientifique, les dépenses liées à la recherche passent de 325.328 euro (ce montant comprend essentiellement 250000 euro pour la recherche appliquée dans le cadre de notre collaboration avec le fond Forton ainsi que l'aide à ECFS) à 506.419 euros. C'est une augmentation importante et tout a été pris en charge par les moyens propres de l'exercice comptable.

Un autre point important à relever est la diminution des frais généraux par rapport à l'exercice 2018. L'on se rappellera que les moins-values liées à la crise boursière de la fin de l'année 2018 combinée à une importante restructuration du portefeuille par nos deux gestionnaires (Van Lanschot et Delen Private banking). Cette année, non seulement il n'y a pas eu de moins-value mais nous avons également fait une reprise de valeur exceptionnelle qui a participé au produit positif à hauteur de 100 262.11 euros.

La composition de nos recettes montre que les dons occupent toujours la première place avec 75% pour un apport de 3.912.833 euro. C'est une augmentation de 5% par rapport à l'année précédente où tout en étant à la même première place, ils ne représentaient que 70%. La part des legs dans les dons est de 42% contre 30% pour l'exercice 2018 et 22% en 2017. C'est une nette progression de la part relative des legs dans la masse des dons. La part des actions est passée de 17% en 2017 à 14% en 2018 et à 13% en 2019, une diminution progressive de la part relative des recettes liées aux actions.